

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2024

OBJET :

Mise en place d'une grille tarifaire modulée pour les accueils de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires pour les familles extérieures

Rapporteur : Mme POYDENOT
Délibération n°17

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle au Conseil municipal que la dernière modification apportée aux tarifs de l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires a été acceptée lors du conseil municipal du 14 novembre 2022. Les tarifs avaient été alors revalorisés de 5 % pour les enfants ascéens (et dommartemontais) et de 10 % pour les enfants extérieurs. La tarification pour les enfants ascéens était alors modulée en fonction du quotient familial du ménage. En revanche, pour les enfants extérieurs, un tarif unique s'appliquait aux familles.

Or, la Caf de Meurthe-et-Moselle, par sa politique familiale, préconise pour ces enfants venant de l'extérieur pour des motifs divers (regroupement de fratrie, poursuite de cursus suite à déménagement, etc.), la mise en place d'une grille tarifaire également modulée en fonction des ressources des familles.

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission Éducation en date du 18 janvier 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter les nouvelles tarifications modulées en fonction des ressources des familles extérieures à Essey pour les accueils de loisirs du mercredi et des vacances.

Ces nouvelles tarifications prendront effet au 22 avril 2024.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 février 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 9 février 2024
- Convocation distribuée le : 9 février 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 23 février 2024
- Affichage du procès-verbal le : 29 mars 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoint.

- Mme BARDOUL, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI, MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE